



Modane, le lundi 4 novembre 2024

Monsieur Emmanuel MACRON  
Président de la République  
Palais de l'Élysée  
55 rue du Faubourg Saint-Honoré  
75 008 PARIS

**Objet :** Eboulement de La Praz. Mobilisation de la Haute Maurienne Vanoise face à la fermeture annoncée pour l'été 2025 de la gare internationale de Modane, quelques semaines après sa réouverture.

Monsieur le Président de la République,

Le 21 décembre 2023, près de quatre mois après l'éboulement de la falaise de La Praz sur la ligne ferroviaire Paris-Milan et la RD 1006, sur les communes de Le Freney et Saint-André, nous vous adressons un courrier pour vous faire part des vives inquiétudes de notre territoire touristique, qui soudainement et durablement se retrouvait privé d'accès ferroviaire et routier. Nous demandons qu'un calendrier de remise en état des liaisons ferroviaire et routière nous soit fourni. Le territoire avait besoin d'une perspective, nos entreprises devaient pouvoir s'organiser en attendant la réouverture de la ligne ferroviaire, puis celle de la route départementale 1006.

Sans aucun doute, votre intervention - et nous vous en remercions - a permis d'accélérer le traitement de notre demande, car peu après SNCF Réseau et le Département de la Savoie nous transmettaient un calendrier de travaux visant la sécurisation de la falaise et la remise en état de la voie ferrée. Le rétroplanning annonçait une réouverture pour... l'automne 2024.

#### **LES CONSÉQUENCES DE L'ARRÊT DE L'ACTIVITÉ FERROVIAIRE :**

**Depuis cet éboulement, aucun des 21 600 trains traversant annuellement la gare internationale de Modane, fret et voyageurs, ne s'est arrêté dans la ville-frontière. Le terminus ferroviaire français est désormais en aval de Modane, à la gare de Saint-Michel-de-Maurienne. A partir de celle-ci, l'accès à Modane ou aux stations de ski se fait désormais par bus et par l'Autoroute A43.**

**La gare de Modane est devenue un désert et toute l'agglomération de Modane-Fourneaux se trouve privée depuis quinze mois des retombées économiques importantes que générait son activité, particulièrement en périodes touristiques. Une enquête de l'Observatoire de la santé économique des commerçants et des artisans menée en avril 2024 montre que 81% des établissements ayant répondu au questionnaire sont impactés par cet arrêt de l'activité ferroviaire et de la gare.**

#### **LES TRAVAUX DE SÉCURISATION DE LA FALAISE.**

Depuis l'éboulement, les équipes de l'entreprise CITEM, mandatée par le département de la Savoie ont fait et continuent de faire un travail colossal pour purger la falaise de La Praz et la sécuriser, et concomitamment déblayer l'amoncellement de roches pesant sur le tunnel ferroviaire de la Brèche. Une sécurisation incontournable avant l'intervention prochaine de SNCF Réseau sur sa voie ferrée, afin de remettre en état la tête du tunnel et le reste des infrastructures : voie, caténaire, filets détecteurs, câbles de signalisation endommagés par l'éboulement.

**ÉTÉ 2024, NOUVELLES TRIBULATIONS : LA DÉCOUVERTE PAR LES ÉQUIPES CITEM DE CAVITÉS DANS LA FALAISE DE LA PRAZ NÉCESSITE DE PROLONGER LE CHANTIER.** La réouverture de la ligne et donc de la gare de Modane est désormais repoussée, de l'automne 2024 au premier trimestre 2025 ! Cette annonce est un nouvel uppercut pour l'économie locale. Pour certaines entreprises déjà fragilisées c'est l'arrêt de l'activité qui menace désormais, malgré le plan général de soutien au tissu commercial et artisanal mis en place dès le dernier printemps avec l'aide financière de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

**Cet automne, dans une crise qui donc perdure, c'est un plan d'action opérationnel dédié aux commerçants et artisans qui est élaboré et en attente d'aides, sous l'impulsion du Préfet de la Savoie, M. François RAVIER, et de notre Députée Mme Emilie BONNIVARD.**

Voici donc plus d'un an que le territoire de Haute Maurienne Vanoise vit de façon lancinante les répercussions de l'éboulement du 27 août 2023. Nonobstant cette situation nos entreprises font tout ce qu'elles peuvent pour résister et se maintenir à flot, nos chefs d'entreprise pour trouver en eux la ressource afin de dépasser les difficultés du moment, les voyageurs pour s'organiser tout en subissant les dysfonctionnements réguliers sur la ligne TER Chambéry-Modane, notamment sur le dernier tronçon St-Michel-de-Maurienne - Modane parcouru en bus.

**Communauté de communes Haute Maurienne Vanoise**

Maison Cantonale - 9 place Sommeiller - 73 500 MODANE

Tél : 04 79 05 10 54 - [www.cchautemaurienne.com](http://www.cchautemaurienne.com) - [contact@cchmv.fr](mailto:contact@cchmv.fr)

La Haute Maurienne Vanoise et plus largement toute la vallée de la Maurienne prend son mal en patience...

Et que nous annonce-t-on aujourd'hui ?

**UNE NOUVELLE PÉRIODE DE FERMETURE DE 2 À 3 MOIS DURANT L'ÉTÉ 2025, SOIT EN PLEINE SAISON TOURISTIQUE, NON PLUS SEULEMENT ENTRE ST-MICHEL-DE-MAURIENNE ET MODANE MAIS SUR L'ENSEMBLE DU TRONÇON CHAMBÉRY-MODANE ! Ceci pour terminer des travaux, cette fois de régénération de la voie ferrée. Cette annonce de la SNCF fait bondir notre territoire, unanimement opposé à ce projet qui viendrait, après la réouverture de la ligne au printemps, saper la reprise de l'activité commerciale sur l'agglomération de Modane et Fourneaux et gêner fortement l'activité estivale. Et quid des déplacements redevenus normaux de nos habitants ? De ceux des employés d'entreprises empruntant quotidiennement la ligne TER 53 Chambéry - Modane ? Mais aussi, dans un contexte d'enjeu climatique, des efforts de toute la vallée de la Maurienne pour faire venir les clientèles touristiques l'été dans nos montagnes autrement qu'en voiture ?**

**NOS COMMERÇANTS, NOS ARTISANS, NOS ENTREPRISES, NOS ADMINISTRÉS ET NOUS-MÊMES, ÉLUS DU TERRITOIRE, SOMMES FORMELLEMENT OPPOSÉS À CETTE FERMETURE ANNONCÉE POUR L'ÉTÉ 2025.**

Dans un courrier qu'elle lui a adressé le 23 octobre dernier, notre Députée Mme Emilie BONNIVARD demande au PDG de SNCF Réseau, M. Matthieu CHABANEL, d'abandonner ce projet, de trouver une alternative à la fermeture de la ligne durant l'été 2025, soit en :

- Avançant les travaux en mars-avril 2025, quitte à retarder l'ouverture définitive de la ligne d'un mois, mais au moins, une fois l'ouverture actée, elle ne subira plus de fermeture courant 2025. Les opérateurs ferroviaires sont d'accord avec cette option, les élus aussi.
- Décalant d'une année ces travaux, en les réalisant notamment à l'ombre des travaux de TELT qui imposera la fermeture totale de la ligne durant 1 mois en 2026.
- Soit par tout autre solution qui n'aboutisse pas à une nouvelle fermeture de la ligne en 2025.

Nous proposons également, soit :

- En procédant aux travaux de régénération sur une seule voie à la fois, de sorte que le trafic habituel puisse s'opérer sur la voie laissée libre.

Nous vous demandons, Monsieur le Président de la République, de prendre en considération cette demande et d'agir afin de permettre : à la Haute Maurienne Vanoise de retrouver le plus rapidement possible ses connexions ferroviaires et routières avec les autres territoires ; à la place commerciale de Modane Fourneaux de recouvrer sa vigueur sur l'entrée même de notre territoire, à nos habitants, aux employés de nos entreprises de pouvoir utiliser à nouveau le train dans leurs déplacements jusqu'à Modane, aux clients de notre territoire touristique de pouvoir y accéder en train.

Restant à votre entière disposition, nous vous prions de croire Monsieur le Président de la République, en l'expression de notre très haute considération.

Très respectueusement,

**Pour l'ensemble des maires du territoire**  
**Christian SIMON**  
**Président de la Communauté de communes**  
**Haute Maurienne Vanoise**



**Copie :**

- Monsieur le Premier ministre
- Madame la Ministre du Partenariat avec les territoires et de la Décentralisation
- Monsieur le Ministre délégué auprès de la ministre du Partenariat avec les territoires et de la Décentralisation, chargé des Transports
- Monsieur le Préfet de la Savoie,
- Madame la Sous-Préfète à Saint-Jean-de-Maurienne
- Madame la Députée de la 3<sup>e</sup> circonscription de la Savoie
- Monsieur le Président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes
- Monsieur le Président du Conseil Départemental de la Savoie
- Messieurs les Présidents des EPCI de Maurienne

**PJ :**

- Le courrier de la Députée Mme Emilie BONNIVARD au PDG de SNCF Réseau

**Communauté de communes Haute Maurienne Vanoise**

Maison Cantonale - 9 place Sommeiller - 73 500 MODANE

Tél : 04 79 05 10 54 - [www.cchautemaurienne.com](http://www.cchautemaurienne.com) - [contact@cchmv.fr](mailto:contact@cchmv.fr)